



Commission de consolidation de la paix

Distr. générale
22 juin 2007
Français
Original : anglais

Première session
Formation Sierra Leone
22 juin 2007

Déclaration présidentielle adoptée par la Commission de consolidation de la paix siégeant en formation Sierra Leone, concernant les élections présidentielle et parlementaires qui se tiendront en Sierra Leone le 11 août 2007

Le 22 juin 2007, la Commission de consolidation de la paix siégeant en formation Sierra Leone a examiné, avec des représentants du Gouvernement sierra-léonais, de la communauté internationale et de la société civile, les préparatifs des élections présidentielle et parlementaires qui se tiendront en Sierra Leone le 11 août 2007.

Tout au long de ses travaux en Sierra Leone, la Commission a considéré les élections comme une étape vitale de la consolidation de la paix et de la démocratie. À la réunion du 22 juin, les membres de la Commission ont salué les efforts déployés par le Gouvernement sierra-léonais, la Commission électorale nationale, la Commission d'enregistrement des partis politiques, les organismes des Nations Unies et les partenaires nationaux et internationaux pour préparer ces élections, et se sont félicités des progrès accomplis.

Les membres de la Commission ont souligné que, dans l'intérêt de la consolidation de la paix en Sierra Leone, toutes les parties prenantes devaient faire tout ce qui était en leur pouvoir pour que les élections se déroulent dans le calme et dans l'ordre, conformément aux normes internationales en matière d'élections démocratiques. Il importait que les partis politiques et leurs partisans restent attachés au Code de conduite des partis politiques, et les représentants des médias au Code de conduites des médias.

Ils ont rappelé qu'ils considéraient la pleine participation des femmes et des jeunes dans la prise de décisions comme un élément important de la consolidation de la paix, et souligné que leur participation aux élections, tant comme électeurs que comme candidats, serait cruciale.

Ils ont noté que le Gouvernement sierra-léonais devait s'efforcer d'apporter lui-même un soutien accru aux travaux de préparation des élections et en particulier



à ceux de la Commission électorale nationale, mais que l'appui de la communauté internationale était important pour permettre aux élections de se dérouler sans heurt. Ils ont appelé ceux qui s'étaient engagés à soutenir le processus électoral à honorer leurs engagements.

À la fin de la réunion, la Commission, siégeant en formation Sierra Leone, a indiqué qu'elle continuerait de suivre de près l'évolution de la situation dans le pays et qu'elle donnerait des avis au Conseil de sécurité et aux autres parties prenantes si nécessaire.
